



LE BIARNAIS

JUILLET / AOÛT 2026

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



L'édito du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Un peu plus de trois mois après notre installation aux responsabilités, nous avons pris des décisions importantes dans l'intérêt de la collectivité et initié des projets dans un contexte où rien ne nous a été épargné.

Je tiens ici à remercier nos services municipaux et notre service administratif particulièrement, qui faute d'encadrement assurent avec conscience et dévouement leurs missions et pallient à cette difficulté. Au nom de tous les élus, je veux leur exprimer notre reconnaissance.

Nous avons fait des choix d'abandon de projets dans l'intérêt de notre commune.

Il en est ainsi de la réhabilitation de la maison ancienne Floch dont le montant des travaux s'élevait à 800 000 €, soit un coût de 5 333,33 € le m² pour une superficie au sol de 75 m² sur 2 niveaux, soit 150 m².

Il nous est apparu qu'un autre projet pourrait être envisagé, plus utile et beaucoup moins onéreux pour les finances de la commune.

Nous avons également décidé de surseoir au projet du lotissement communal de Carla. Nous sommes bien conscients que notre commune devra construire du logement pour satisfaire aux besoins de notre bassin industriel mais l'emplacement retenu pour ce lotissement obérait les très nombreux événements sportifs et événementiels que notre commune accueille dont des tournois de premier rang.

Dans ce contexte, nous envisageons de réserver la totalité du site à une plaine des jeux multisports, aux manifestations scolaires, extra scolaires et culturelles.

Nous avons également fait avancer le dossier de la gendarmerie qui sera bien construite à Biars. Dans quelques semaines, sera symboliquement posée la première pierre.

Conformément à notre engagement, nous avons revu les limitations de vitesse sur l'ensemble de la commune. Ainsi les axes majeurs repasseront à 50 km/h et d'autres resteront à 30 km/h comme ils l'ont toujours été.

Enfin, plus que jamais, nous devons être très attentifs au réchauffement climatique et à ses conséquences notamment des épisodes de canicule extrême.

La rénovation thermique de notre école maternelle permettra un important gain énergétique.

Mais c'est aussi à nos aînés, aux personnes fragiles ou isolées que nous devons rester particulièrement vigilants et que nous devons protéger.

Les élus les appellent régulièrement pour s'assurer de leur santé en cette période de canicule intense. Si, dans votre entourage, votre voisinage ou votre quartier, vous avez connaissance de personnes en situation de fragilité, signalez-les au secrétariat de la mairie.

À toutes et à tous, je vous souhaite de bonnes vacances, de profiter des personnes qui vous sont chères et de prendre soin de vous et de votre entourage.

Didier Pouch,
Maire

Didier POUCH - Maire

Claude Delsol - 1^{er} Adjoint
Travaux, Environnement, Urbanisme

Les membres de sa commission :

Michel Brugère
Solange Champon
Jean-Jack Lefebvre-Durand
Michel Salle
Lucette Thibaud
Richard Vermande

Corinne Bézamat - 2^e Adjointe
**Affaires Culturelles
Communication et Animation**

Les membres de sa commission :

Michel Brugère
Nathalie Capel
Solange Champon
Patrick Fabas
Sandrine Fage
Céline Lafage

Michel Salle - 3^e Adjoint
**Affaires Scolaires
Extra et Péri scolaires**

Les membres de sa commission :

Aurore Cayrol
Marie Chabbert
Jean-Jack Lefebvre-Durand
Lucette Thibaud

Marie Chabbert - 4^e Adjointe
Finances, Vie économique, Personnel

Les membres de sa commission :

Corinne Bézamat
Claude Delsol
Richard Vermande
Patrick Fabas

Richard Vermande - 5^e Adjoint
Sports, Loisirs, Vie Associative

Les membres de sa commission :

Patrick Fabas
Solange Champon
Jean-Jack Lefebvre-Durand
Fabien Szturma
Lucette Thibaud

Des projets et des engagements



> La gendarmerie à Biars, c'est acté

Après un entretien du Maire avec le Colonel Lodet avant sa nomination au Ministère de l'intérieur, une réunion d'officialisation de la construction de la gendarmerie à Biars s'est tenue à la mairie le 16 avril. Elle réunissait la gendarmerie, Lot Habitat, et le Maire. Lot Habitat est mandaté pour la construction de 7 logements et notre commune a, pour sa part, la construction des locaux techniques.

Située à Carla, dans quelques semaines, le Maire et les acteurs de cette construction poseront symboliquement la première pierre.

> Un projet de plaine des jeux

Notre commune accueille très régulièrement des événements sportifs d'ampleur qui mobilisent autant les terrains d'honneur et annexes mais également les terrains qui longent les allées Pierre Loti.

C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal a décidé d'abandonner le projet de lotissement de Carla sans pour autant renoncer à construire du logement sur notre commune.

Nous allons donc étudier l'aménagement d'une plaine des jeux et faire de ce nouvel espace un lieu de vie pas seulement pour les sportifs mais pour toutes et tous et toutes les générations.

Nous organiserons en amont une réunion publique de concertation pour vous présenter ce projet conformément à l'engagement que nous avons pris.

> Le schéma de circulation revu

Comme nous nous y étions engagés, nous avons révisé le plan de circulation et définit les zone à 50 km/h (Avenue de la République, Rue Pasteur, Rue Jacques Chapou notamment) et les zones qui resteront à 30 km/h comme elles l'ont toujours été dont la rue des écoles, mais également tous les lotissements.

> Rénovation thermique de notre école maternelle, les travaux démarrent

Les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle commenceront aux vacances de Toussaint et s'étaleront jusqu'à l'été 2027. En effet, pour ne pas perturber la scolarité de nos petits de la maternelle, les phases de travaux seront réalisées pendant les périodes de vacances scolaires ainsi que les mercredis et samedis.

Cette rénovation permettra un important gain énergétique et ce faisant confort pour les enfants, les enseignants et tout le personnel.

> Soyez acteurs de la vie de notre commune

Nous l'avions annoncé, nous allons le faire.

Lors d'un prochain conseil municipal après la période estivale, nous créerons des instances de démocratie participative, quatre Conseils de quartier représentatifs des secteurs de notre commune, un Conseil des Sages et un élargissement du Conseil Municipal des Jeunes.

Chacun de ces Comités consultatifs sera un interlocuteur privilégié des élus.

Nous lancerons alors des appels à candidature de bénévoles.

Deux clubs, deux exploits, une même fierté pour le territoire



> L'AFBB, un modèle de réussite sportive

La saison 2025 - 2026 restera comme l'une des plus belles de l'histoire récente de l'AFBB. Évoluant en Régional 1, le club de plus haut niveau du football Lotois, a brillamment assuré son maintien en terminant à une remarquable 5^e place de sa poule.

La saison a également été marquée par un magnifique parcours en Coupe de France.

L'équipe a atteint le 7^e tour avant de s'incliner avec les honneurs face à Chateauroux, pensionnaire du championnat National.

Une aventure qui a fait vibrer tout un territoire.

Autre motif de fierté, l'AFBB est aujourd'hui classé en nombre de licenciés à la 87^e place sur plus de 1100 clubs en Occitanie, une performance exceptionnelle qui récompense le sérieux, la qualité du travail effectué et la régularité du club depuis plusieurs saisons.



> Le RCBBV accède à la fédérale 3

Le Rugby Club Bretenoux-Biars-Vayrac (RCBBV) a conclu une saison remarquable par une accession méritée en Fédérale 3.

Les Bleus et Blancs ont terminé deuxième de leur poule, confirmant leur régularité tout au long de la saison.

Le club a également réalisé un très beau parcours lors des phases finales avec une qualification jusqu'en demi-finale du championnat d'Occitanie, avant d'atteindre les quarts de finales du championnat de France de Régionale 1.

Cette accession récompense l'investissement de l'ensemble du club : joueurs, entraîneurs, dirigeants, bénévoles et supporters. Fidèle à sa devise «Un club, une famille, une passion». Le RCBBV franchit une nouvelle étape dans son développement et s'apprête à relever le défi de la Fédérale 3.

> Une fierté pour le territoire

Les performances de l'AFBB et du RCBBV illustrent le dynamisme du sport dans le nord du Lot. Ces deux clubs démontrent que l'engagement, le travail collectif, la formation et l'attachement à leur territoire permettent d'atteindre les plus beaux objectifs et de faire rayonner leur région bien au-delà de ses frontières.

Quels succès !



> Fête de la musique. Vous en avez fait un succès

Nous avons célébré la Fête de la Musique le 21 juin comme il se doit, dans une ambiance joyeuse et parfaitement sécurisée sur le parking de la salle polyvalente. Le public, venu en nombre, a pu applaudir nos artistes locaux Logan et Greg H., qui ont ouvert la soirée avec talent. Ils ont ensuite laissé la scène au groupe Sangria Gratuite, qui a enflammé le public et fait danser toute la foule jusqu'à la nuit. Chacun a pu se régaler grâce aux quatre food trucks présents pour l'occasion, et se désaltérer à la buvette tenue par le RCBBV, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement. Un immense merci à toutes et tous : votre présence a fait de cette soirée un moment convivial, festif et partagé, fidèle à l'esprit de notre commune.

> une soirée qui fait du bien !

Quelle belle soirée nous avons vécue le 13 juillet ! Habitants, familles, voisins et amis se sont retrouvés nombreux pour partager un moment festif au cœur du village.

Le bal entraînant animé par l'orchestre Gérard Gouny a fait danser petits et grands jusqu'au cœur de la nuit et l'ambiance n'a cessé d'être joyeuse et chaleureuse.

Votre participation, vos sourires et votre énergie ont illuminé la soirée.

Un immense merci également au food truck *Chez Tonton* pour nous avoir régaler et aux dirigeants de l'AF Biars Bretenoux mobilisés pour la tenue de la buvette, point incontournable de la soirée pour rester hydratés... Tous ont contribué à faire de cette soirée une réussite.

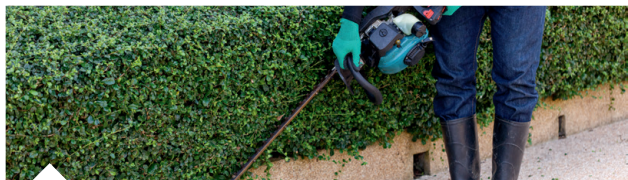
Nous nous réjouissons de voir notre commune vivre ainsi, dans l'esprit de partage et de proximité qui nous est cher.



> Des relations de bon voisinage Tontes et bricolage

Le cadre de vie de notre commune doit être protégé et agréable pour toutes et tous. Pour des relations de bon voisinage, il est rappelé que les horaires de tontes et de bricolage sont réglementés.

- > Du lundi au vendredi elles sont autorisées de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- > Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- > Le dimanche de 10h à 12h et de 16h à 18h



© Adobe Stock

> Entretien des haies. L'espace public et les trottoirs accessibles pour tous

Pour la sécurité des usagers de l'espace public, les haies doivent être entretenues et taillées et ne doivent pas déborder sur l'espace public et les trottoirs. De même, les trottoirs doivent rester accessibles pour les piétons. Le stationnement des véhicules sur les trottoirs est interdit.

> Nos amis les chiens

La divagation des chiens représente un danger. Les propriétaires ont obligation de les tenir en laisse. Pour les chiens de catégories 1 et 2, ils doivent être déclarés en mairie et le port d'une muselière est obligatoire sur l'espace public.

> Fortes chaleurs, tous vigilants

Si vous connaissez dans votre entourage ou dans votre quartier des personnes isolées ou fragiles, signalez-les au secrétariat de la mairie.

Pendant les fortes chaleurs

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



© Adobe Stock

> Inscription dans nos écoles

Si vous êtes nouveaux arrivants sur la commune de Biars, l'inscription dans nos écoles communales, maternelles et primaires s'effectue à la mairie. Vous devrez vous munir du livret de famille, du carnet de vaccination de votre enfant et d'un justificatif de domicile.

Les fournitures scolaires financées par la commune sont gratuites pour tous les enfants.

> La garderie

Une garderie payante, (accueil de loisirs périscolaires) fonctionne dans les locaux de l'école uniquement les jours de classe pour les enfants scolarisés dans nos écoles (maternelles et primaires). Elle fonctionne les matins de 7h à 8h50 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le soir de 16h30 à 18h45 les lundi, mardi, jeudi et le vendredi de 16h30 à 18h30.

> Un nouveau club de bowling s'est créé



La Team Galactik de Biars

Les entraînements sont encadrés bénévolement par un cadre technique de la Fédération Française, coach d'une équipe de N3. Les entraînements ont lieu les Mercredis soirs de 19h30 à 21h30 (en juillet-août les jeudis de 20h à 22h).

Des tarifs préférentiels sont accordés aux membres du club par la direction du bowling. Première séance d'initiation gratuite.

L'ambiance est très conviviale sans esprit de compétition.

Adresse : Bowling de Biars 117, Avenue de la République

Renseignements : 07 87 61 76 38 (Max) 06 04 45 91 01 (Pierre)

Adresse mail : teamgalactik46130@gmail.com

Page facebook : Team Galactik de Biars-sur-Cère

État civil

Bienvenue aux nouveaux nés :

Tiago ROGER né le 18/05/2026

Nour, Aïcha EL MADANI le 17 mars 2026

Roméo, Robert OUBREYRIE HEILMANN le 09/01/2026

Lya, Louise, Victorine MAZET le 10/01/2026

Nous regrettons les décès et présentons nos condoléances aux familles de :

Pierre BOUZOU le 20/05/2026

Michel MAYONOVE le 21/04/2026

Odyle ROUCAN le 22/01/2026

Ne sont mentionnés que les personnes ou familles ayant donné leur accord écrit pour la publication de leurs données personnelles (règlement RGPD)